

i.A.22.14.7.3.-CB/BRS

Bern, den 8. Mai 1989
VERTRAULICHInformations hebdomadaires 19/89

Visite à Berne de Son Excellence la Très Honorable Madame Lynda CHALKER, MP, Ministre d'Etat aux Affaires étrangères et pour le Commonwealth du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, le 3 mai 1989

A l'invitation des Secrétaires d'Etat aux Affaires économiques extérieures, M. Franz Blankart (B), et aux Affaires étrangères, M. Klaus Jacobi (J), Madame Lynda Chalker (C), Ministre d'Etat aux Affaires étrangères et suppléante du MAE Sir Geoffrey Howe, s'est rendue à Berne, le 3 mai 1989, où elle a eu avec ses homologues des entretiens qui ont mis en évidence une grande identité de vues et une approche pragmatique partagée face aux principales questions d'actualité. Elle a d'autre part été reçue par le Président de la Confédération et le Chef du DFAE. La veille, C avait visité l'Institut IMEDE à Lausanne ainsi que Nestlé et prononcé un discours à la Journée de l'Europe organisée par l'Université de Fribourg.

Les sujets suivants ont été abordés lors des entretiens:

I Intégration européenne

1. Relations AELE-CEE

Le Secrétaire d'Etat Blankart rappelle la position suisse face à l'intégration européenne et aux relations AELE-CEE à l'issue de la conférence d'Oslo. Là où il y a intérêt commun, la Suisse est prête à négocier "collectivement". Dans les autres cas, la Suisse réserve sa position. L'objectif est de créer un "toit économique commun" issu d'un processus d'échanges informels d'opinions à tous les niveaux afin d'aboutir à une osmose, une philosophie économique commune. Ce travail doit cependant laisser la place à des solutions "à la carte" tenant compte des spécificités de chaque pays. C'est pour cette raison que la position de Jacques Delors qui voudrait que l'AELE, en renforçant ses structures, parle d'une seule et même voix face à la CE afin d'éviter une satellisation paraît excessive. La Suisse ne partage pas à cet égard l'enthousiasme de certains pays nordiques. La Déclaration de Luxembourg d'avril 1984 est une structure qui existe et qu'il faudrait renforcer.



Mme la Ministre d'Etat Chalker partage l'approche helvétique dans ce domaine. La Grande-Bretagne est consciente que tous les pays de l'AELE n'ont pas les mêmes intérêts, cependant, tous veulent dialoguer. Les intentions de Jacques Delors sont certes louables mais il ne faut pas vouloir aller trop loin. Chaque pays garde son propre "background" et il paraît trop restrictif de vouloir imposer "une matrice" commune à tous qui entraînerait pour les pays non membres de la CE des modifications institutionnelles. Le terme satellisation est dangereux car il suppose alors qu'il y ait des "partenaires juniors" ce qui n'est pas la réponse à ce que l'on cherche. Par ailleurs, il ne faut pas oublier l'esprit du GATT et dans ce contexte, l'AELE et la CEE doivent accentuer leur collaboration. L'objectif principal est de trouver des solutions non restrictives vis-à-vis de l'économie. Mme Chalker souhaiterait vivement réentendre la position suisse avant le prochain sommet AELE-CEE lorsque le Secrétaire d'Etat Blankart se rendra à Londres cet automne. Au sujet de la position suisse concernant les liens entre la Yougoslavie et l'AELE, voir même une adhésion, Monsieur le Secrétaire d'Etat Blankart rappelle l'initiative suisse d'un fond d'aide AELE en faveur de ce pays. La structure économique intérieure de la Yougoslavie actuelle ne permettrait pas un accord de libre-échange et encore moins une adhésion. Mme Chalker remarque que la CE, de l'avis de la Grande-Bretagne, ne peut aller au delà de l'accord de coopération existant.

2. Extension de la CE

Une extension de la CE des douzes paraît difficile, avant la réalisation de 1992. Il est certes compréhensible que l'Autriche ne veuille pas être exclue de l'Europe économique mais les problèmes politiques seront plus longs et plus difficiles à résoudre. La pression financière exercée par l'extension vers le sud (Espagne, Portugal, Grèce) est préoccupante. Si l'Espagne et le Portugal semblent utiliser positivement les aides communautaires, il n'en va pas de même pour la Grèce, qui est actuellement

un des problèmes les plus difficiles de la CE. Une victoire de la Nouvelle Démocratie aux prochaines élections de juin 89 serait sans doute souhaitable afin de modifier les mauvaises habitudes prises par le passé.

3. L'Europe des citoyens

Le Secrétaire d'Etat Blankart fait part de la préoccupation helvétique à ce sujet. La libre circulation des personnes, les échanges de stagiaires et d'hommes clés, l'accès aux universités communautaires pour les étudiants suisses auront un impact psychologique important en Suisse. Mme la Ministre d'Etat Chalker précise immédiatement que l'Europe des citoyens n'ira pas sans poser des problèmes. Beaucoup de gens voudront utiliser la communauté. Les terroristes, espions et autres trafiquants de drogues et d'armes seraient évidemment trop heureux. La Grande-Bretagne ne peut donc envisager une suppression des contrôles à l'entrée. Par ailleurs, il est difficile d'imaginer que brusquement, tout ressortissant des pays de l'AELE puisse s'établir librement dans la CE. Les ressortissants finlandais, par exemple, seraient plus tentés qu'avant de s'implanter sur le marché du travail de la CE. La question est de savoir combien la CE pourra absorber de gens. Le Secrétaire d'Etat Blankart dit comprendre ces préoccupations et ne s'oppose nullement aux contrôles à la frontière. Cependant, une certaine proportionnalité dans l'échange des personnes doit être respectée. La Suisse occupe un million de ressortissants des pays de la CE dont 600'000 en

Suisse et 400'000 à l'extérieur, ce qui n'est certainement pas le cas de la Finlande. Il serait important que la CE considère ce fait lorsqu'elle abordera ce problème sur la base de quotas. Le programme d'échanges interuniversitaires d'étudiants et de professeurs (ERASMUS) doit être intensifié. C'est certainement à ce niveau-là que l'osmose décrite plus haut aura le plus de chance d'être atteinte.

4. Conseil de l'Europe

Le CF Felber vient de demander que des moyens financiers supplémentaires soient alloués au Comité chargé de mettre en oeuvre la Convention européenne de 1987 pour la prévention de la torture. C, si elle doute des besoins du comité en question, ne demande qu'à être convaincue. En matière de financement la Grande-Bretagne a un principe: utilisation rationnelle et justifiée des fonds alloués.

Suisses et Britanniques reconnaissent l'importance d'établir une complémentarité entre les activités du Conseil et de la CE et une meilleure coordination entre Assemblée parlementaire et Conseil des Ministres.

II. Relations Est-Ouest

1. Réformes en Europe de l'Est

A l'évocation par J de l'intérêt de la Suisse à contribuer au renforcement des réformes en cours en Europe de l'Est, C répond que la Grande-Bretagne et la CE ont adopté une approche spécifique pour chacun des pays concernés, par exemple "carotte" pour la Hongrie et "bâton" pour la Roumanie. Cette approche vaut aussi pour la Suisse.

2. CSCE

Les Britanniques s'inquiètent de la surcharge du processus de la CSCE: il importe que les engagements pris jusqu'à ce jour soient respectés avant d'en prendre de nouveaux.

Afin de ne pas créer de précédent, la Conférence de Paris ne doit pas avoir la forme d'une réunion ministérielle mais de travail.

3. Désarmement

Mme Chalker est revenue fâchée et inquiète de sa rencontre ratée avec le Chancelier Kohl. Très perturbé par son futur politique, pris entre son MAE et l'électorat allemand hypnotisé par Gorbatchov, il a fait de la modernisation des missiles nucléaires à courte portée une question de politique intérieure allemande alors qu'elle fait partie d'un enjeu autrement plus important, celui de la dénucléarisation de l'Europe occidentale, objectif premier de la politique de désarmement des Soviétiques. Ceux-ci ont modernisé, dans les derniers 5 ans, 95 % de leurs missiles et, lorsqu'ils parlent de désarmement unilatéral, il s'agit souvent d'armes périmées.

Dans ce contexte, le prochain sommet de l'OTAN s'annonce crucial: une scission pourrait avoir de graves conséquences pour l'avenir de l'Europe. Les Français, en particulier le Président Mitterrand, semblent plus fermes que les Allemands.

Si dans le domaine chimique, C souligne, faute de pression occidentale, le manque évident de bonne volonté des Soviétiques, elle est plus optimiste quant au déroulement des négociations sur le désarmement conventionnel de Vienne.

J commente les remarques de C en citant le CF Villiger qui, au retour de son voyage en URSS, a déclaré: "Je suis plus sceptique maintenant qu'avant mon voyage quant à une réelle volonté des Soviétiques de désarmer".

III. Afrique australe

C, qui est responsable de l'Afrique australe au MAE britannique, connaît très bien cette région du monde. Si elle se félicite de l'accord sur la Namibie et espère, malgré les récents accrochages, qu'il pourra être mené à bien, elle exprime quelques réserves quant au paysage politique qui résultera des élections de septembre prochain en Afrique du Sud. Du fait des grandes tensions existant au sein de la communauté blanche, M. de Klerk risque de ne pas avoir le même soutien parlementaire que son prédécesseur. Un conflit latent existe aussi entre l'armée et la classe politique. Lors de son récent voyage en Afrique australe, Mme Thatcher s'est, d'une part, occupée à calmer le MAE sud-africain après les derniers incidents en Namibie et, d'autre part, a pu constater que les Etats de la ligne de front affichent une attitude plus positive quant à une solution pacifique du conflit.

Si dans cette région du monde, les perspectives à court terme ne sont guère encourageantes, à long terme, dans la mesure où l'accord namibien fonctionne, elles sont bonnes. Le principal souci de la Grande-Bretagne est de soutenir le développement économique des Noirs sud-africains et l'émergence d'une classe moyenne noire qui soit favorable à une solution pacifique. Il importe à tout prix que les leaders modérés ne se découragent pas.

C pose trois questions à J:

- soutien suisse à l'Urban Foundation suite à la lettre écrite à ce sujet par Sir Geoffrey à M. Felber;
- attitude de la Suisse face au prochain rééchelonnement de la dette sud-africaine,
- raisons du transfert des opérations de la compagnie de Beers de Londres à Zurich.

Après avoir expliqué en quelques mots la position suisse face à l'Afrique du Sud, J répond aux questions posées:

- La Suisse a un programme de mesures positives de Fr. 5'000'000.-- et l'Urban Foundation fait partie des institutions bénéficiaires;
- Le rééchelonnement prévu pour 1991 ne concerne que marginalement la dette publique, qui en Suisse, n'est pas importante, mais plutôt les banques privées. D'une façon générale le flux de capitaux vers l'Afrique du Sud a tendance à diminuer;
- La Suisse est au courant du transfert des opérations de la de Beers et a noté une augmentation des importations de diamants, ce qui a d'ailleurs créé une gêne au Parlement. Selon certaines sources, la compagnie sud-africaine estimerait peut-être que s'il devait y avoir des sanctions contre le commerce des diamants, la Suisse serait le dernier pays européen à s'y soumettre.

C cite à ce propos le plan sud-africain, conçu apparemment avec l'aide des Japonais, d'utiliser Taiwan en cas de fermeture de l'Europe. Elle souligne d'autre part la dimension politique évidente de questions comme le rééchelonnement de la dette ou l'exportation de diamants, dimension qu'il ne faut pas négliger.

Dans ce contexte, elle répond à une question de J sur la situation au Mozambique en prônant une attitude ferme avec l'Afrique du Sud, qui continue avec Israël d'approvisionner la RENAMO en armes et équipements divers. Selon toute vraisemblance elle reste le principal responsable de la déstabilisation du Mozambique, ce que ne peut accepter la Grande-Bretagne. Le rééchelonnement de la dette serait peut-être l'occasion de faire pression sur les Sud-Africains. Elle ajoute à ce propos: "La seule fois que j'ai véritablement vu briller le regard d'un ministre sud-africain, c'est lorsqu'on parle d'argent..."

Pour B, la clé du problème sud-africain réside à la Maison-Blanche (garantie des USA quant à la sécurité sud-africaine). C regrette le départ de C. Crocker qui comprenait très bien la situation. Dans le contexte de leur sécurité, les Sud-africains se méfient des Américains comme ceux-ci des Allemands dans l'affaire de la modernisation des SNF.

IV. Questions bilatérales

Les questions suivantes ont été évoquées:

- du côté suisse: voyage à Londres du CF Felber en février 1990, invitation à Mme Thatcher à venir en Suisse dans la

deuxième moitié de 1990; frais d'écolage des étudiants suisses dans les universités britanniques; échange de stagiaires.

- du côté britannique: lenteurs dans la procédure d'entraide judiciaire.

Visite CF Koller à Rome

Sur invitation commandant garde suisse, Cf Koller a assisté à prestation serment gardes suisses cérémonie qui commémore aussi morts des gardes lors sac de Rome. En l'absence du pape et du cardinal Casaroli, St-siège était représenté par monseigneur Sodano, son ministre affaires étrangères. Cf Koller a fait aussi visite courtoisie à ministre italien justice Vassalli ainsi qu'à ministre affaires étrangères Andreotti. Entretiens ont porté sur problèmes réfugiés et lutte contre la criminalité organisée. Cf Koller a informé ses interlocuteurs sur mesures envisagées en Suisse pour prévenir recyclage argent sale.

c s c e : forum de l'information de Londres

1. Les pays membres de l'otan ont décidé de présenter une proposition commune pour l'amélioration des conditions de travail des journalistes, proposition qui reprend dans ses grandes lignes les idées qui n'avaient pas été acceptées lors de la réunion de Vienne. Cette décision a été prise malgré l'opposition de quelques pays dont la présidence des douze (Espagne) et la Grande-Bretagne. Les seize ont choisi cette voie après que les douze aient décidé de présenter une proposition commune. La proposition des seize remplace donc celle que les douze souhaitaient déposer en séance plénière le vendredi 5 mai.

La proposition de l'otan est malvenue car elle va engager le pacte de Varsovie à présenter également un document qui devrait resserrer les liens entre les membres de cette alliance d'une part et qui ira à l'encontre des pays progressistes de l'Europe orientale (Hongrie et Pologne en particulier) d'autre part.

2. L'Autriche a rédigé un projet de proposition dont elle souhaite que la Suisse soit co-auteur. Les négociations que la délégation suisse conduit avec celle de ce pays s'avèrent très difficiles et laborieuses, l'avant-projet autrichien étant caractérisé par des banalités et des redites par rapport au document de clôture de Vienne. La délégation suisse, qui a elle-même élaboré un projet non encore déposé qui se veut pragmatique et réaliste, souhaite que l'éventuel projet commun revête le même caractère.

3. le forum s'achemine lentement vers l'elaboration d'une declaration finale a laquelle seront jointes les propositions des delegations ainsi que celles des journalistes faites a titre individuel. a la fin de la reunion de vendredi 5 mai, 51 propositions figuraient sur la liste etablie par le secretariat executif.

4. le delegue tchecoslovaque a annonce lors de la seance informelle du sous-groupe a de vendredi 5 mai que son pays allait supprimer avec effet immediat la procedure speciale pour la delivrance de visas aux journalistes, qu'ils soient accredités ou non. ainsi, chaque journaliste pourra obtenir immediatement un visa aux postes frontieres, dans les consulats et les ambassades.

Michel Pache
delegation suisse, csce

amasuisse

K. Jacobi



p.B.58.06.4 - DY/RJ

X

X

Secrétariat pol.

1

wochentx

Directives politiques hebdomadaires no 14/89 du 8 mai 1989

I. Visite à Berne, le 3 mai 1989, de Mme Lynda Chalker (C),
Ministre d'Etat aux AE de Grande-Bretagne

C a été reçue par les Secrétaires d'Etat Blankart et Jacobi. Les entretiens ont porté sur l'intégration européenne, le Conseil de l'Europe, la CSCE, l'Afrique australe, le désarmement et les questions bilatérales.

A propos de l'intégration, C s'est distancée des vues schématiques de Delors et a exprimé sa compréhension pour la position de la Suisse dans son dialogue singulier avec la CEE sous un toit commun. C a rappelé par ailleurs qu'avant de s'élargir, la Communauté doit encore assimiler les derniers membres, en particulier la Grèce, qui continue de poser des problèmes.

A propos du Conseil de l'Europe, C a souligné l'importance d'une meilleure coordination des activités entre le Conseil et la CEE.

C s'est dit préoccupée par la surcharge du processus de la CSCE, souhaitant que soient respectés les engagements pris jusqu'ici avant d'en prendre de nouveaux.

8.5.1989

30 41

7 K F L

S'agissant de l'Afrique australe, C s'est félicitée de notre participation au GANUPT. Elle a souligné la nécessité du renforcement d'une classe moyenne noire dans la région, notamment en Afrique du Sud.

Abordant le sujet du désarmement, essentiellement la question SNF, C a souligné à quel point Kohl et la CDU sont inquiets pour leur avenir électoral, la modernisation des lance constituant une arme formidable dans les mains de l'opposition. L'attitude allemande préoccupe gravement Mme Thatcher. La dénucléarisation de l'Europe centrale va rester selon C un objectif prioritaire de l'URSS.

C a aussi été reçue en visite chez le Président de la Confédération et le Conseiller fédéral Felber.

II. Schweizerische Haltung zum Beitritts-gesuch von Palaestina/PLO zur WHO und anderen internationalen Organisationen

Nach departementsinterner Absprache und aufgrund eingegangener Meldungen ueber Haltung anderer Staaten moechten wir Ihnen nachfolgend Sprachregelung betreffend Beitritts-gesuch von Palaestina zur WHO und anderen internationalen Organisationen mitteilen:

1. Unser Hauptziel besteht darin, die Operationsbasis und Effizienz der WHO und anderer internationaler Organisationen aufrecht

zu erhalten. Obwohl im jetzigen Zeitpunkt Argument vorgebracht werden koennte, man muesse gemaessigten palaestinaensischen Kreisen den Ruecken staerken, und die Schweiz grundsaeztlich das Recht auf Selbstbestimmung des palaestinaensischen Volkes anerkennt, scheint uns der Moment fuer eine Diskussion dieser Frage in der WHO und anderen internationalen Organisationen verfrueht und nicht angezeigt.

2. Bezwecken deshalb, dahin zu bewirken, Behandlung dieser Frage sowohl in der WHO als auch in anderen internationalen Organisationen zu verschieben. Moechten eine Polarisierung um diese Frage vermeiden und wuerden es deshalb begruessen, wenn moeglichst viele Staaten auch von anderen regionalen Gruppen (besonders auch Afrika, Lateinamerika, Asien und Osteuropa) dieses Vorgehen unterstuetzen wuerden.

3. Sind der Auffassung, dass Palaestina zum jetzigen Zeitpunkt voelkerrechtliche Voraussetzungen fuer Anerkennung als Staat nicht erfuehlt. Koennen deshalb Beitrittsgesuch von Palaestina/PLO weder zur WHO noch zu anderen internationalen Organisationen unterstuetzen. Haben jedoch noch keinen Entscheid getroffen, ob wir im Falle einer Abstimmung mit Stimmenthaltung oder Ablehnung reagieren werden. Werden in Kenntnis aller Umstaende in Bern diesbezueglichen Beschluss treffen und Sie auf dem Laufenden halten.

III. 84e Session du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe

Après avoir assisté à la cérémonie d'adhésion de la Finlande comme 23ème membre du Conseil de l'Europe, le Chef du Département a signé la Convention européenne sur la télévision transfrontière (signée par 9 autres pays) ainsi qu'une Déclaration politique qui manifeste la volonté des 23 pays d'assurer au Conseil de l'Europe un rôle de premier plan dans la construction européenne. Cette Déclaration prévoit notamment l'intensification de la coopération avec la CE dans un esprit de complémentarité et non de concurrence et une disponibilité à coopérer avec les pays de l'Europe de l'Est, dans une approche pragmatique devant conduire à la promotion des droits de l'homme et au rapprochement des individus.

A cette occasion, les Ministres des affaires étrangères ont également décidé que leur bureau (les MAE de la Norvège, des Pays-Bas et de Malte) rencontrerait M. Gorbatchev, le 6 juillet prochain, lors de sa visite à l'Assemblée parlementaire de Strasbourg. Ils ont en outre approuvé une proposition de leur Président d'inviter la Hongrie et la Pologne à adhérer à la Convention culturelle européenne. Jacobi

////

Copie : BRF/JAC/DY

NNNN

8.5.89

30 41

1. A. 22.14.7.3.

EIDGENOESSISCHES DEPARTEMENT FUER
AUSWAERTIGE ANGELEGENHEITEN
Presse- und Informationsdienst

Bern, den 9. Mai 1989

Interne Verteilerliste + dipl VertretungenBetrifft: **IH 19/89 + DP 14/89****Original direkt weitergeleitet**

Departementsvorsteher		BRF
Dipl. Sekretär	Hr. Combernous	CD
pers. Mitarbeiterin	Frau Hanselmann	HMG
Generalsekretariat	Hr. Schaller	SRU
Politischer Direktor, Staatssekretär	Hr. Jacobi	JAC
Sekretariat Staatssekretär	Hr. Kupfer	KU
Protokoll	Botschafter Dayer	DD
Politisches Sekretariat	Botschafter Ducret	DY
Politischer Dokumentationsdienst, Kanzlei pol. Sekretariat		W 338
KSZE-Dienst	Botschafter Schenk	SBL
Politische Sonderfragen	Minister von Arx	AX
Finanz- und Wirtschaftsdienst	Minister Lautenberg Hr. Fivat	LA FIV
Pol. Abteilung I	Botschafter Staehelin Hr. Pedotti M. Pardo	SIN PGF PR
Dienst Frankophonie	Hr. De Dardel	DJ
Europarat	Hr. Richard	RA
Pol. Abteilung II	Botschafter Ruegg Frau Favre	RUE FE
Sektion f. kons. Schutz	Hr. Robert	RO
Auslandschweizersekretariat Koord. Int. Flüchtlingsspol. Fremde Interessen	Minister Fetscherin Botschafter Weiersmüller Hr. Ghisler	FN WER GH
Direktion f. int. Organisationen	Botschafter Keusch Minister Erard Minister Gyger	KJP ER GWB
Sektion Vereinte Nationen und intern. Organisationen	Hr. Hofer	HER
Berater für europäische Weltraumzusammenarbeit	Hr. Creola	CRE
Sektion intern. wissenschaftliche Angelegenheiten	Hr. Hofmann	HOF

Sektion für intern. Umweltangelegenheiten	Hr. Schmid	SCW
Sektion f. kulturelle und UNESCO- Angelegenheiten	Hr. Luciri	LC
Sekretariat der nationalen schweiz. UNESCO-Kommission	Hr. Theurillat	TB
Direktion für Völkerrecht	Botschafter Krafft Minister Stettler Minister Godet	KT STR GT
Sektion Völkerrecht	Hr. Spinner	SPI
Sektion Entschädigungsabkommen	Hr. Bühler	BC
Sektion Staatsverträge	Hr. Rubin	RC
Sektion Landesgrenze- und Nachbarrecht	Hr. Dubois	DS
Sektion Verkehr Seeschiffahrtsamt Basel	Direktor Hulliger Stellvertr. Direktor Haenggi	HG
DVA	Botschafter Manz Frau Krieg	MA KRI
Sicherheitsbeauftragter	Hr. Iten	IT
Sektion Rekrutierung und Ausbildung des Personals	Hr. von Graffenried	GRP
Personalsektion	Hr. Brogini/Hr. Reich	BRO/RE
Sektion Buchhaltung und Informatik	Hr. Savoye	SAV
D. f. verw. rechtl. Angelegenheiten	Hr. Doswald	DW
Sektion Bezüge und Zulagen Verwaltungsinspektorat	Hr. Trinkler Hr. Castelli	TK CS
Kuriersektion	Hr. Schweizer	SRJ
Direktion für Entwicklungszusammenarbeit und humanitäre Hilfe	Botschafter Staehelin	SFR
Stellvertr. Direktor	Hr. Wilhelm	WM
Delegierter für Katastrophenhilfe im Ausland	Hr. Rädtersdorf	RAE
Vizedirektor	Hr. Giovannini Hr. Dannecker	GI/ DAR
Informationsdienst	Hr. Beti	BEI
Multilaterale Angelegenheiten	Hr. Pasquier	PA
Sektion human. Nahrungsmittelhilfe	Frau Schelling R.	SGR
Integrationsbüro EDA/EVD	Botschafter Kellenberger	Ke
CH-91	Botschafter Vallon	VAL
Zentralstelle Gute Dienste	Hr. Bill	BH

+ Vertrauliche Umschläge:

- Hr. Loréan, Bundeshaus-West, W 134
- Seeschiffahrtsamt, Basel
- Botschafter Raymond Probst, Brunnaderstr. 76, Bern
(durch Chauffeur zugestellt)

Per Kurier an die diplomatischen Vertretungen in:

Abidjan	Hamburg	Panama
Abu Dhabi	Hanoi	<u>Panmunjom</u>
Addis Abeba	Harare	Paris (3)
Akkra	Havanna	Prag
Alger	Helsinki	Pretoria
Amman	Hong Kong	Quito
Amsterdam	Houston	Rabat
Ankara	Islamabad	Rio de Janeiro
Antananarive	Istanbul	Rom
Asuncion	Jakarta	San Francisco
Athen	Johannesburg	San José
Atlanta	Kairo	Santiago de Chile
Bagdad	Karachi	Sao Paulo
Bangkok	<u>Khartoum</u>	Singapur
Barcelona	Kigali	Sofia
Beijing	Kinshasa	Stockholm
<u>Beirut</u> NIKOSIA	Kopenhagen	Strassburg+Europarat
Belgrad	Kuala Lumpur	Stuttgart
Berlin/BRD	Kuwait	Seoul
Berlin/DDR	Lagos	Sydney
Bogota	La Paz	Teheran + Fremde Interessen
Bombay	Lima	Tel-Aviv
Bonn	Lissabon	Tokio
Bordeaux	London	Toronto
Brasilia	Los Angeles	Tripolis
Brüssel+Mission	<u>Luanda</u>	Tunis
Budapest	Luxembourg	Vancouver
Buenos Aires	Lyon	Warschau
Bukarest	Madrid	Washington
Canberra	Mailand	Wellington
Caracas	Manchester	Wien
Chicago	Manila	Yaoundé
Colombo	<u>Maputo</u>	Zagreb
<u>Conakry</u>	Marseille	Riad
Dakar	Melbourne	+ Mission permanente de la Suisse
Damaskus	Mexiko	auprès des O.I., Wien
Dar es Salaam	Montreal	
Den Haag	Monrovia	
Dhaka	Montevideo	
Djeddah	Moskau	
Dublin	München	
Düsseldorf	Nairobi	
Frankfurt a/Main	New Delhi	
Genua	New York, UNO+GK	
Guatemala	Osaka	
	Oslo	
	Ottawa	

Diverse:

- Genf, OI
- R. Mantelli, BAWI
- Divisionär Petitpierre, EMD
- R. Probst, BE (ehem. Staatssekretär)
- interne Verteilerliste
- IH+DP